



Loisirs et Solidarité des Retraités

BOURSE DU TRAVAIL - 13, rue Amiral-Collet - 83000 TOULON

BSV et SENIORS EN VACANCES

2022

Les adhérents susceptibles de bénéficier de séjours BSV et Seniors en vacances sont priés de bien vouloir faire parvenir au plus tôt la photocopie recto-verso de leur dernière feuille d'imposition ou non-imposition.

Voici la grille à partir de laquelle nous vérifions l'éligibilité des bénéficiaires :

BSV (regarder la ligne 25 de la feuille)

Personne seule :

Plafond pour 1 part fiscale	: 14961€
Plafond pour 1,5part fiscale	: 20002€
Plafond pour 2 parts fiscales	: 25044€
Plafond pour 2,5 parts fiscales	: 30085€

Couple marié ou pacsé

Plafond pour 2 parts fiscales	: 28235€
Plafond pour 2,5 parts fiscales	: 33276€
Plafond pour 3 parts fiscales	: 38318€
Plafond pour 3,5 parts fiscales	: 43359€

SENIORS EN VACANCES

Ne pas être imposable (ligne 14 de la feuille)

Adresser la photocopie de la feuille d'imposition à :

Jeannine THURIES Trésorière Adjointe LSR 83
1156 Chemin de la Seyne à Bastian
83500 LA SEYNE SUR MER

Les destinations du séjour 2022 BSV attribués à LSR 83 sont :

- **VAISON LA ROMAINE (84) Village Léo Lagrange du 23 avril au 29 avril 2022**
- **ILE D OLERON (17) Village ULVF du 09 mai au 16 mai 2022**

Le séjour est fixé à 260€ voyage SNCF inclus.

Pour les adhérents qui souhaitent se rendre dans le séjour en voiture le prix du séjour sera ramené à 230€ par personne.

Le règlement se fera de la façon suivante :

1 : un chèque de 80€ au moment de l'inscription au nom de LSR83

2 : Pour ceux qui utiliseront le train un chèque de 180€ 1 mois avant la date de départ.

3 : Pour ceux qui utiliseront leur voiture un chèque de 150€ 1 mois avant la date de départ. Les règlements (par chèque) seront à adresser à la Trésorière LSR 83 ou à remettre à le ou la responsable d'antenne.

